

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 3 0 MAI 2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement F04833 P0050

1. Intitulé du projet
CONSTRUCTION DU COMPLEXE SPORTIF JUDO BASKET à FURDENHEIM (67)
2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire
2.1 Personne physique
Nom BARTH Prénom Sophie (Junite Sers)
2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale LA SERS pour le compte de la CC Kochesberg Ackerlance
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne marale Eric FULLENWARTH, Directeur Général
RCS / SIRET
loignoz à votre demande l'anneve ebliquieire nº1

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
38 _ construction	L'effectif porté à la notice de sécurité du dossier
d'équipements culturels,	de demande de PC fait apparaître un effectif de
sportifs ou de loisirs susceptibles d'accuei-	1.113 personnes. Cet effectif cumulé de chaque
	espace pris séparément dans sa situation
llir plus de 1.000	d'exploitation maximale ne correspond pas à la
personnes et moins de	réalité de l'exploitation de l'établissement
5.000 personnes	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

construction d'un équipement sportif intercommunal destiné au judo et au basket - aménagement des abords et d'un parking de 90 places

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

Proposer des équipements sportifs à la hauteur des effectifs et des niveaux sportifs des deux clubs de judo et de basket.

Répondre à leur besoin de salles homologuées par les Fédérations sportives au niveau régional et/ou national.

Mutualiser les vestiaires et équipements annexes entre les 2 clubs.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Cf. note explicative du projet

Ordre des interventions :

- fouilles archéologiques en juin 2013

Démarrage des travaux en novembre 2013 (si obtention du PC) :

- réalisation des ouvrages de plate forme et des fossés de drainage et de stockage des eaux de pluie superficielles
- travaux de fondations par puits
- ouvrages de gros-oeuvre
- pose des charpentes métalliques et bois / couvertures / façades
- second oeuvre
- réalisation des abords et des aménagements paysager

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- accès en journée aux scolaires et périscolaires de la CoCoKo
- accès aux clubs le soir pour les entraînements
- le week-end : 1. accès aux clubs pour des entraînements
 - 2. manifestations sportives ou compétitions pour l'un des deux clubs

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).							
Demande de permis de construire déposé en mairie de Furdenheim le 19 avril 2013 Déclaration au titre de la Loi sur l'eau déposé à la MISE le 2/4/2013 et récépissé obtenu le 29/4/2013 Envoi de l'EIR (hamster)à la DDT le 25/6/2012 et dispense dérogation obtenue de la DDT le 29 juin 2012							
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	e d'autorisation ce formulaire est rempli						
Pour la demande de permis de c	onstruire						
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) de l'opération -	préciser les unités de mesure utilisées					
Grandeu	rs caractéristiques	Valeur					
2.996 m² de surface de planche 11.027 m² de surface de parcel	m² m²						
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 7 ° _	5' 6" 4 Lat. 48 6 ' 1 " 7					
Chemin Rural Rue du Stade 67117 FURDENHEIM		3°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :' " Lat ° ' " ' " Lat ° ' "					
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?							
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program		Oui Non					
Si oui, de quels projets se compose le	e programme ?						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

	A TIPLE		monnementale de la zone a implantation envisagee					
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so	ols sur l	e lieu	de votre projet ?					
Champs - exploitation	agri	cole						
Existe-t-il un ou plusieurs doc concernés) réglementant l'oc	cumen ccupat	ts d'ur ion de	rbanisme (ensemble des documents d'urbanisme s sols sur le lieu/tracé de votre projet ?					
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	PLU - zone IAUc - aménagements d'équipements de loisirs, d'éducation et/ou culturels PLU approuvé le 13/12/2006 - modification n°1 le 11/12/2007 / modification n°2 le 12/10/2009 / modification n°3 le 21/02/2013							
environnementale? 5.2 Enjeux environnementaux	dans I	a zone	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet					
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?					
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X						
en zone de montagne ?		X						
sur le territoire d'une commune littorale ?		X						
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X						
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		Ž						

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		×	
d'un site Natura 2000 ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
dans un site inscrit ou classé ?		×	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un site ou sur des sols pollués ?			
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		x	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	drainage superficiel des eaux de ruissellement déclaration au titre de la loi sur l'eau pour un aménage sur une parcelle > à 1 Ha
	est-il excédentaire en matériaux ?		X	sans objet
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		*	sans objet
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		agricole
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		x	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		rejet des eaux pluviales vers le fossé existant (cf. déclaration au titre de la loi sur l'eau)
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		x	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X		consommation de terres agricoles

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact qu

Au regard du tormulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les effectifs réels présentés par la collectivité (cf. attestation de fréquentation) n'atteindront jamais 1.000 personnes puisque le bâtiment ne pourra être utilisé que dans une des configuration ci-après et cela dans le cas le plus défavorable :

- ler cas : une compétition départementale, régionale (ou supérieure) de basket engendrant 608 personnes dans la salle de basket + 210 personnes dans l'aire polyvalente (tribunes amovibles)
- + le maintien des entraînements de judo avec 103 personnes au dojo
- = 921 personnes
- 2ème cas : une compétition départementale, régionale (ou supérieure) de judo nécessitant l'utilisation des surfaces du basket (mise en place de 3 tatamis sur le terrain du basket et sur l'aire polyvalente) ainsi que du dojo, engendrant 608 personnes dans la salle de basket + 21 personnes sur l'aire polyvalente (tatami) + 295 personnes au dojo = 924 personnes
- 3ème cas : tout à fait exceptionnel, une compétition départementale (ou inférieure) judo et une compétition départementale (ou inférieure) basket simultanées avec l'utilisation du dojo 295 personnes + 608 personnes dans la salle de basket = 903 personnes. Il est à noter que le parking n'est pas prévu pour ce cas de figure.

Au vu des éléments énoncés ci-avant, le complexe sportif judo-basket ne rentre pas dans la catégorie des effectifs de 1.000 à 5.000 personnes.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	Х
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	Х
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	Х
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	Х
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	Х

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet Notice explicative du projet Attestation de fréquentation + calcul d'effectif réel pour étude d'impact Planning de l'utilisation de l'équipement DDT_récépissé DLSL_ dossier n° 67-2013-0084_accord pour démarrage immédiat_29/04/2013 DDT_EIR Hamster_dispense de dérogation_25/06/2012 Délibération commune Furdenheim $n^{\circ}D-2013-1304-03$ du 13/4/2013 relative aux travaux de création de la voirie d'accès au complexe sportif judo-basket

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

STRASBOURG

le,

23 mai 2013

Signature

Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg

